



Commune

Le Hinglé

BULLETIN MUNICIPAL • JANVIER 2025



Meilleurs Voeux



Mairie de Le Hinglé

Tél. 02 96 83 58 55
mairie.le-hinglé@wanadoo.fr
www.lehinglé.fr

🕒 Horaires public

Lundi : 8 h 30 à 12 h 30
(fermé l'après-midi)

Mardi : 8 h 30 à 12 h 30
et 14 h à 18 h

Mercredi : fermé

Jeudi : 8 h 30 à 12 h 30
et 14 h à 18 h

Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30
(fermé l'après-midi)

Samedi : 8 h 30 à 12 h 30

🕒 Permanences du Maire et des adjoints

Monsieur le Maire

Gérard BERHAULT :

Lundi et samedi de 10 h à 12 h

Adjoints

Odile DOUILLET-LE FAOU :

Samedi, sur rendez vous

Alain LEBRETON :

Vendredi, sur rendez vous

Marie-Thérèse RIVOALLAN :

Mardi de 10 h à 12 h

Pascal GAUTIER :

Jeudi de 10 h à 12 h

Conception et impression :

Imprimerie Auclerc
Cap Rance - Taden
02 96 39 73 69

Mot du Maire / 1

Infos mairie / 2

Travaux / 11

École / 12

Associations / 14

Questions
aux entreprises / 21

Agenda / 22

Gérard BERHAULT
Maire de Le Hinglé



A l'aube de cette nouvelle année, nous ne pouvons ignorer les défis qui se dressent devant nous.

Le monde traverse une période d'instabilité sans précédent, marquée par des tensions géopolitiques et économiques qui affectent l'Europe et la France. Nous vivons dans un monde irrationnel favorisant la montée des nationalismes et des populismes, fragilisant nos démocraties.

La France n'y échappe pas ! Les élections Européennes ont confirmé cette tendance, conduisant le président de la république à redonner la parole au peuple. Aucune majorité absolue ne s'est dégagée lors des élections législatives de juin, créant une instabilité de notre fonctionnement institutionnel. Il revient donc aux responsables politiques de trouver des compromis avec l'assemblée nationale, que nous, concitoyens, avons choisi lors de ces élections. Depuis le 23 décembre, notre pays a un nouveau gouvernement dont le premier exercice majeur est de construire le budget 2025, dans un contexte difficile avec une situation dégradée de nos finances publiques et un endettement massif.

Il y a urgence et nécessité à inverser la tendance. Il y a urgence à rétablir nos finances publiques, il y a urgence à réduire l'endettement de la France et ainsi la charge de la dette. Il y va également de la responsabilité de certains élus qui hier, critiquaient avec véhémence le niveau des aides publiques jugées trop insuffisantes et aujourd'hui, accusent l'état de dérapage, refusant toute contribution au redressement des finances publiques ! Cette contribution solidaire, doit bien évidemment être équitablement répartie.

Les collectivités locales sont également sollicitées et contribueront à cet effort de redressement, à l'instar des années 2012-2014 ! Cela peut paraître injuste compte tenu de l'obligation des collectivités, à l'inverse de l'Etat, de présenter chaque année un budget équilibré. Cet effort solidaire est nécessaire mais doit être salutaire et nous conduire à simplifier l'organisation administrative de notre pays, à tous les niveaux.

Nous devons donc engager l'année 2025 dans ce contexte tendu, sans pessimisme excessif ni défaitisme mais avec confiance et espérance, pour conduire nos actions et nos projets 2025. Au-delà des entretiens courants, deux projets importants sont programmés :

- L'aménagement de la totalité de la rue des Granits, réalisable grâce aux aides conséquentes obtenues en fin d'année.
- L'aménagement de la mairie et la création d'une agence postale dans le bâtiment actuel de la Poste.

Vous trouverez ci-après une présentation plus détaillée des projets 2025.

Nous continuerons, autant que faire se peut, de soutenir nos commerces et artisans locaux, nos associations qui animent notre commune.

En ce début d'année, je forme le vœu que notre commune continue d'être un lieu où il fait bon vivre. Continuons d'avancer ensemble avec bienveillance et respect dans la diversité qui est la nôtre.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une année 2025 remplie de santé, de bonheur et de réussite. Que cette nouvelle année soit celle de l'espoir et de la solidarité.



ÉTAT CIVIL 2024

Naissances : 9

Décès : 4

Mariages : 2

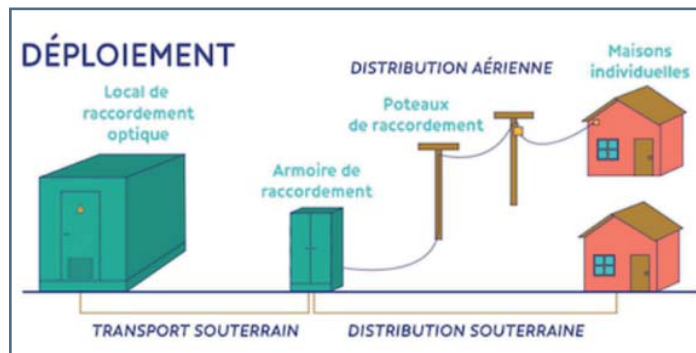
URBANISME 2024

Permis de construire : 7

Déclarations préalables : 26

DÉPLOIEMENT FIBRE OPTIQUE DERNIÈRE PHASE

L'achèvement de cet équipement, pour l'ensemble de la commune, sera finalisé fin du 2^{ème} trimestre 2025.



LUTTONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Dinan Agglomération et votre commune vous accompagnent dans la lutte contre le frelon asiatique.

La campagne de lutte contre le frelon asiatique s'est achevée le 1^{er} novembre 2024. Cette année, grâce à la mobilisation des piégeurs de notre commune, seulement deux nids ont été découverts et détruits.

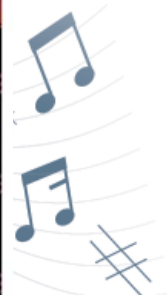
Merci pour vos actions.

Restons mobilisés dans la lutte contre le frelon asiatique.

COURS DE GUITARE



Cours de
Guitare
DINAN
Mathieu Preschoux
ELECTRIQUE & ACOUSTIQUE
TOUS STYLES
TOUS NIVEAUX
CHEZ MOI OU
A DOMICILE
ADULTES
06 29 38 14 84





TARIFS COMMUNAUX 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe les tarifs communaux 2025 :

► CANTINE

Quotient familial inférieur à 800 € : 0,90 €
Quotient familial entre 801 € et 1200 € : 1,00 €
Quotient familial supérieur à 1200 € : 3,15 €

► GARDERIE

1^{ère} tranche : Quotient familial inférieur ou égal à 980 €, tarif horaire de 0,95 €
2^{ème} tranche : Quotient familial supérieur à 980 €, tarif horaire de 1,10 €

Un tarif spécifique est appliqué pour la première heure de garderie du soir, incluant le goûter soit :

1^{ère} tranche : 1,26 €
2^{ème} tranche : 1,42 €

► SALLE DE LA MAIRIE

Demie journée : 50 €
Journée : 100 €

► SALLE POLYVALENTE

Pour un habitant de la commune

Pour un buffet ou repas :
Tarif été : 180 € - du 15 avril au 31 octobre
Tarif hiver : 260 € - du 1^{er} novembre au 14 avril
Pour un vin d'honneur une réunion : 50 €
Caution : 300 €
Couvert complet : 0,30 €
Couvert à l'unité : 0,10 €
Jour supplémentaire : 50 €

Pour les associations

Le tarif communal s'appliquera aux associations référencées communales (association ayant le siège social sur la commune ou intervenant régulièrement sur la commune).

Association communale

1 gratuité par an
Pour une utilisation de la salle en semaine :
Forfait annuel de 150 €
Pour un buffet ou repas : 180 €
Pour un vin d'honneur une réunion : 50 €
Pour un concert, loto, spectacle : 100 €
Caution : 300 €
Couvert : gratuit
Jour supplémentaire : 50 €

Facturation des couverts non restitués

Assiette : 3,50 € • Verre à eau ou à vin : 2 € • Flûte : 1,60 € • Tasse : 1,50 € • Soucoupe : 1,20 €
Cuillère - Fourchette : 1,20 € • Couteau : 2,50 € • Pichet : 4,00 €
Petit saladier : 3,00 € • Grand saladier : 6,00 €

CIMETIÈRE

Concession cimetière :

Concession de 15 ans : 150 €
Concession de 30 ans : 250 €
Concession de 50 ans : 350 €

Pour un habitant hors commune

Pour un buffet ou repas :
Tarif été : 300 € - du 15 avril au 31 octobre
Tarif hiver : 390 € - du 1^{er} novembre au 14 avril
Pour un vin d'honneur une réunion : 100 €
Caution : 300 €
Couvert : 0,50 €
Jour supplémentaire : 50 €

Association hors commune

Pour un buffet ou repas : 350 €
Pour un vin d'honneur une réunion : 100 €
Pour un concert, loto, spectacle : 250 €
Caution : 300 €
Couvert : 0,50 €
Couvert à l'unité : 0,20 €
Jour supplémentaire : 100 €

Concession columbarium

Concession de 15 ans : 500 €
Concession de 30 ans : 750 €
Concession de 50 ans : 1000 €

Jardin du souvenir

Apposition d'une plaque : 50 €



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2024

Il y a 106 ans, le 11 novembre 1918, l'armistice mettant fin à la Grande Guerre était signé.

Cette commémoration s'est déroulée devant le monument aux morts en présence de nombreux Hingléziens.

La cérémonie a débuté par le dépôt de gerbe, suivi de la lecture de la lettre du ministre des Armées par M. le Maire.

La cérémonie s'est conclue par une minute de silence, la sonnerie aux morts et le chant de la Marseillaise.

Un vin d'honneur a été ensuite servi à la mairie.



REPAS DES AÎNÉS

Le dimanche 24 novembre, le CCAS a organisé le traditionnel repas des aînés pour les personnes âgées de plus de 65 ans et, cette année a été une année record, puisque 98 personnes y ont participé.

C'est un moment privilégié pour prendre des nouvelles de chacun et d'échanger sur l'actualité locale, « La Boutique d'Armor » assurait le repas qui a été servi par l'ensemble des conseillers municipaux.

L'après-midi festif a été animé par notre amie Evelyne et plusieurs chansons ont été entonnées par les participants à cette journée.



Nos 2 doyens présents à cette journée Mme Muguette PETIBON (91 ans) et M. Claude LEROY (86 ans) ont été mis à l'honneur et ont reçu chacun un cadeau.



JOURNÉES CITOYENNES

Un grand merci à toutes les personnes (plus de 40 au total) qui ont consacré du temps aux trois journées citoyennes de l'année 2024, les 16 mars, 8 juin et 19 octobre dernier.

Cette année, le travail s'est concentré essentiellement sur le parc de la Grande lande pour compléter l'aménagement et l'accessibilité de ce terrain ouvert à tous.

Parmi les travaux réalisés :

- Poursuite de la réalisation de la haie sèche au sud du terrain.
- Nettoyage et paillage de la haie des comestibles et des arbres fruitiers du verger.
- Débroussaillage et nettoyage des abords du terrain.
- Elagage des branches basses (travail à poursuivre en 2025).
- Construction de mobilier rustique (bancs et pas japonais).
- Création et pose d'une rose des vents par un habitant de la commune.
- Atelier découverte de la biodiversité avec un animateur de Dinan Agglomération.

Nouvelles journées citoyennes prévues en 2025 :

- 22 février
- 14 juin
- 29 mars
- 4 octobre





MAIRIE ET AGENCE POSTALE : UN PROJET RESTRUCTURANT

Les articles parus dans les bulletins infos de juillet et septembre 2024 ont permis d'expliciter le choix stratégique du conseil municipal sur le regroupement de la mairie et la création d'une agence postale dans le bâtiment actuel de la Poste, 30 rue des Granits.

Plusieurs éléments majeurs ont motivé ce choix fondamental et notamment :

- L'arrêt de la présence postale au 1^{er} octobre 2025.
- La volonté de conserver un service de proximité qui dessert l'ensemble des communes du sud de Dinan.
- Les objectifs du plan d'actions de l'étude urbaine ont fléchi la nécessité de renforcer l'offre commerciale et de services au cœur de la zone d'attraction ainsi que la reconversion du bâtiment de la Poste, propriété communale.

Vous trouverez ci-après les plans et photos du projet. Le rez-de-chaussée du bâtiment sera totalement rénové pour y accueillir l'agence postale, l'accueil mairie, un bureau de secrétariat et un bureau de maire. L'étage n'est pas destiné à recevoir du public.

Une extension de 70 m² est nécessaire pour la salle d'honneur de la mairie, un espace toilettes ainsi qu'un local de réserve.

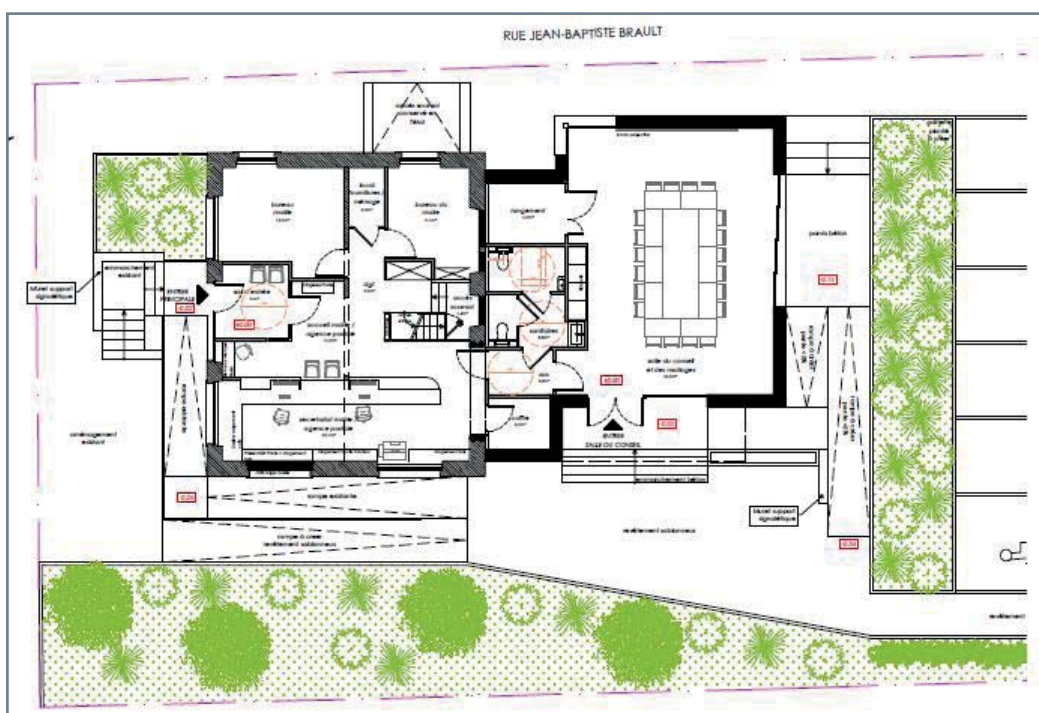
Le permis de construire a été accordé le 19 décembre 2024 et l'appel d'offres lancé le 10 janvier 2025.

Un espace sera aménagé pendant la phase « TRAVAUX » à compter du 4 mars 2025 dans les locaux de la mairie.

Le bureau de poste fermera définitivement le samedi 22 février 2025. Il n'y aura pas de service postal la dernière semaine de février, du 24 février au samedi 1^{er} mars 2025. Cette semaine de fermeture sera réservée au transfert vers l'agence postale au sein de la mairie, 3 Voie Romaine.

La mise en place de l'agence postale sera effective le 3 mars 2025, avec un point accueil postal au sein de la mairie actuelle et ce pendant toute la durée des travaux. L'agence sera ouverte les matins de 9h à 12h, les mêmes jours que la mairie.

Des informations complémentaires vous seront communiquées en amont de l'ouverture.







PARC DE LA GRANDE LANDE

En 2024, le parc de la Grande Lande a pleinement rempli sa double fonction : être à la fois un lieu de détente et de promenade au service de tous et un espace naturel préservant la biodiversité au cœur de la commune.

En terme d'équipements, le plan national des « 5000 terrains de sports », instauré à l'occasion des Jeux olympiques, a permis de financer la réalisation d'une piste circulaire de promenade et d'entraînement de 450 mètres de long reliée au sud à un stationnement pour personnes à mobilité réduite situé rue de la Grande Lande.

Des agrès de mise en forme ont également été installés en bordure de piste, côté ouest, ainsi qu'un mini-skate parc situé entre le terrain de foot et le tennis, à quelque 200 mètres du parc.

Un drainage et une aire en stabilisé ont par ailleurs été réalisés près des ateliers techniques de la commune. D'autres aménagements (bancs rustiques et « pas japonais ») ont été mis en place au cours des trois journées citoyennes organisées cette année.

En tant que réserve de biodiversité, le parc a aussi vocation à préserver au maximum son caractère naturel.

Comme la commune s'y est engagée dans la cadre du plan Biodiversité de Dinan Agglomération, l'entretien du parc prévoit des zones de fauche tardive ou différenciée préservant la faune et la flore. Un plan d'entretien détaillant ces zones, ainsi que les zones de tonte et de fauche régulières au plus près des habitations et des circuits de promenade sera mis en place et affiché au printemps prochain.





RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE



Secrétariat général pour
l'administration
Direction du service national et
de la jeunesse – CSNJ BREST

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

QUI ?

- ✓ Tous les français
- ✓ 16 à 25 ans

COMMENT ?

- En Mairie :**
- ✓ Présentation de la carte nationale d'identité en cours de validité ou tout document justifiant de sa nationalité française et livret de famille

PARCOURS DU RECENSEMENT



Votre situation évolue ?

DEMEMAGEMENT/CHANGEMENT
ETABLISSEMENT SCOLAIRE/AUTRE...

1. Assurez-vous que la réponse ne se trouve pas sur votre **espace majdc.fr**
2. Espace **FAQ** :
<http://presaje.sga.defense.gouv.fr/faq>
3. **CHATBOT** :
<https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>
4. **Contactez le Centre du service national et de la jeunesse de BREST**

CONTACT

Centre du service national et de la jeunesse (CSNJ) de BREST

Par courrier : BCRM Centre du service national et de la jeunesse CC 81 29240 BREST cedex 9

Par e-mail : csnj-brest.trait.fct@intradef.gouv.fr

Par téléphone : **09 70 84 51 51** (appel non surtaxé) Du lundi au jeudi : 09h00-12h00 ; 13h30-16h30 / Vendredi : 09h00-12h00 ; 13h30-15h30



LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS ÉVOLUE !

Afin d'optimiser la gestion des déchets, Dinan Agglomération a défini une nouvelle organisation de leur collecte, plus adaptée aux enjeux de transition écologique de notre territoire, vers plus de réduction, de tri et de recyclage.

Concrètement, quels sont les grands changements ?

1. Les ordures ménagères :

À partir du 27 janvier prochain, votre bac à ordures ménagères sera collecté une fois tous les 15 jours.

Afin de vous accompagner dans la réduction de votre volume d'ordures ménagères, Dinan Agglomération met à disposition des habitants du territoire des composteurs.

Si vous souhaitez vous équiper gratuitement d'un composteur, inscrivez-vous en ligne à une session de distribution.

Si vous n'avez pas la place d'installer un composteur chez vous, sachez qu'il existe des aires de compostage partagé sur le territoire et que de nouvelles aires seront installées prochainement.

2. La collecte sélective :

En 2025, la consigne de tri sera la même pour tous les habitants du territoire : les emballages et les papiers devront être placés, **en vrac, sans sac**, dans le même contenant.

Deux secteurs sont à distinguer sur le territoire :

- Les communes actuellement en points d'apport volontaire le restent (hormis La Vicomté-sur-Rance). Des colonnes complémentaires ont été installées là où cela était nécessaire.

Pour les communes de Aucaleuc, Bobital, Brusvily, Calorguen, Dinan-Léhon, La Vicomté-sur-Rance, Lanvallay, Le Hinglé, Pleudihen-sur-Rance, Quévert, Saint-Carné, Saint-Hélen, Saint-Samson-sur-Rance, Taden, Trélivan, Trévron, Vildé-Guingalan, la collecte s'effectuera en bac jaune (en remplacement des sacs jaunes) **une fois tous les 15 jours à partir du 27 janvier 2025**.

Concernant le verre, rien ne change. Le tri se fait de la même manière qu'auparavant.

Des outils pour vous accompagner



Afin de connaître vos jours de collecte (ordures ménagères et collecte sélective), des calendriers de collecte ont été créés pour chaque commune du territoire.

Ils vous seront distribués en boîte aux lettres à partir de mi-janvier et seront également disponible en ligne sur le site de Dinan Agglomération (des exemplaires seront à votre disposition en mairie).

Un mémo-tri est également à votre disposition afin de faciliter le tri au quotidien.

Enfin, pour réserver un composteur, consulter les aires de compostage partagé ou encore les points d'apport volontaire de votre commune, nous vous invitons à vous rendre sur www.dinan-agglomeration.fr

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous rendre sur www.dinan-agglomeration.fr ou contacter le service « réduction et collecte » des Déchets de Dinan Agglomération au 02 96 87 72 72.



AMENAGEMENT DES GRANITS

Les travaux de la première tranche appelée tranche ferme (de la salle polyvalente à la rue Jean Garnier) sont en phase de finalisation, il reste les plantations à y insérer. Ce sera effectif courant janvier 2025.

Bonne nouvelle pour les deux autres tranches. Deux subventions conséquentes nous ont été récemment attribuées sur ce projet d'aménagement et renaturation de la rue des granits.

Tout d'abord l'état au travers du fonds vert, a accordé une aide publique de 259 000 €.

L'agence de l'eau a également répondu favorablement à notre sollicitation en attribuant une aide de 175 000 €. Ces montants significatifs nous permettent donc d'engager la totalité des travaux.

La 2^{ème} tranche, de la rue Jean Garnier à l'entrée de la zone commerce, incorporée au marché de juillet 2024, en tant que tranche optionnelle dans l'attente des réponses des divers financeurs, sera réalisée à compter de mi-mars 2025.

Pour rappel, les marchés de ces deux tranches ont été attribué à l'entreprise Potin pour les infrastructures et réseaux, pour 326 017 € TTC, et Nature et Paysages pour l'aménagement paysager pour un montant de 79 122 € TTC.

Les travaux sont programmés à compter de mi-mars 2025.

La 3^{ème} et dernière tranche, de l'entrée de la zone commerce jusqu'au rond-point de la Poste, fait l'objet d'un nouvel appel d'offres, lequel a été lancé le 10 janvier 2025.

La réalisation des travaux suivra la tranche 2. Le résultat de cette consultation vous sera communiqué dans le bulletin infos de mars 2025.





ÉCOLE PRIMAIRE LES GRANITS

L'année scolaire 2024-2025 est marquée par une augmentation significative des effectifs : 99 élèves sont présents dans le groupe scolaire aujourd'hui, avec un nombre de 35 TPS PS MS, particulièrement élevé pour une classe de maternelle.

À la veille des vacances scolaires 2024, la préoccupation première de l'équipe municipale a été comme celle de l'équipe pédagogique et éducative de demander à l'Education nationale des moyens humains supplémentaires, ne serait-ce qu'un demi-poste d'enseignant. La commune a été reçue à la délégation départementale début juillet. L'échange a été très cordial sans ambiguïté de part et d'autre, mais n'a malheureusement pas permis d'entrevoir une réponse favorable à notre requête. La municipalité s'est alors mobilisée tout l'été pour répondre au défi d'accueillir 20 petits enfants intégrant pour la première fois l'école, s'ajoutant à la quinzaine des moyennes sections déjà présente :

Dans un premier temps, il s'agissait d'être réactif, d'assurer leur accueil physique et d'adapter les locaux à leur âge : la transformation d'une salle récemment créée pour entreposer des équipements en dortoir, a été décidée, entraînant des travaux de gros œuvre, de revêtement du sol, d'installation de chauffage et de ventilation.

Parallèlement, un ajustement du mobilier, de la literie, du linge de maison a été recensé et acquis.

Un chalet a été également acheté et monté. Il est implanté dans la cour pour compenser la surface de stockage antérieure, perdue. L'enseignante en charge de la classe a, de son côté, fait part de ses besoins auxquels la commune a répondu au plus prêt pour aborder la rentrée le plus sereinement possible.

La seconde préoccupation des élus était de faire coïncider les moyens humains à une nouvelle organisation nécessaire au bon déroulement des temps scolaires et périscolaires de l'ensemble des élèves petits et grands, tout au long de la journée.

Pour la maternelle, l'ATSEM en poste ayant sollicité une mise en disponibilité, il était urgent de publier une offre d'emploi pour recruter au 1^{er} septembre. Par ailleurs, des aménagements d'emplois du temps des personnels rattachés à l'école étaient à prévoir sur les temps les plus sensibles tels que les levées de sieste, les temps de service à table, de surveillance de cour, de passage aux toilettes...

Décision a été prise d'un temps d'observation d'une quinzaine de jours sur cette nouvelle organisation.

Rapidement, après avoir entendu l'ensemble de l'équipe du groupe scolaire, la directrice et les enseignants, des axes d'amélioration ont émergé entraînant :

- Le doublement du temps d'ATSEM : 2 heures tous les matins assurées par un agent permanent en interne.
- Le recrutement d'une salariée en CDD pour suppléer aux tâches effectuées préalablement par le dit agent.
- Une réflexion sur une modification des horaires des temps scolaires et périscolaires, l'augmentation des effectifs impactant le fonctionnement de la garderie périscolaire et le temps de restauration.

Après avoir recueilli, sur ce dernier point, l'avis favorable du conseil d'école, la commune a sollicité les services de l'Education nationale concernés par les rythmes scolaires pour lesquels le conseil municipal avait délibéré en avril 2023.

En effet, dans le cadre du renouvellement de la dérogation de trois ans fixant la semaine d'école à 4 jours et les heures de début et de fin des cours, il leur a été proposé d'accepter de nouveaux horaires à savoir : 8h45-11h45 le matin et 13h30-16h30.

Le temps de pause méridien n'étant pas réduit, l'éducation nationale a donné son accord en retour.

Ce quart d'heure bénéficie à la fois aux familles. Il leur évite éventuellement de déposer leur enfant en garderie. Cela fluidifie un peu l'accueil le matin, les deux services mis en place le midi. Le temps de repas est moins contraint à la fois pour les enfants et le personnel.

Bref, l'été a été chaud mais tout était fin prêt pour le jour J et aujourd'hui le bilan de cet aménagement apparaît positif !



LE PEUPLE DES CARRIÈRES

Peuple des Carrières, Collectif histoire, patrimoines

Cette année l'expo « Du granit et des hommes » est partie à la Maison des landes et des tourbières en centre Bretagne de juin à début octobre où elle a reçu un bel accueil. Nous étions aussi présents pour le week-end des 5 et 6 octobre à l'Abbaye de Léhon lors de la fête des patrimoines du PNR, Parc Naturel Régional qui a officiellement vu le jour le 19 octobre et qui est le troisième en Bretagne.



Dans le but d'une exposition en 2025 à l'Abbaye de Saint-Jacut-de-la-Mer, en partenariat avec l'association Village-Rivages, nous avons travaillé sur les carrières du bord de mer. Le rocher de La Colombière, exploité en carrière de granit durant des décennies, notamment pour la Tour Vauban aux Ebihens, la Porte Saint Vincent à Saint Malo... appartenait à l'Abbaye. Il nous fallait ce lien pour que ça fasse sens.

Il est aussi probable qu'elle se déplace à Guenroc en 2025.

Cette expo itinérante a été réalisée en 2016 pour voyager, elle ne peut être exposée dans la salle Peuple des Carrières, étant trop importante. Nous sommes à l'écoute pour toutes les demandes de prêt.

Un temps de mémoire, la commémoration du 31 mai marquant le 80^e anniversaire de l'exécution de Résistants à La Maltière.

En partenariat avec la municipalité, la classe de CM de Madame Marie-Pierre Gauvain, directrice du groupe scolaire au Hinglé, la chorale Méli'Mélody, nous avons voulu que cette date du 31 mai ne tombe pas dans l'oubli. Après avoir parcouru les rues de l'Histoire avec une nombreuse assistance nous nous sommes retrouvés à la salle polyvalente pour des poèmes, des chants et en fin de journée une conférence avec Alain Prigent et Richard Fortat.

Un livret sera édité pour le quatre-vingtième anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945.



Des sorties à la rencontre de notre environnement.

Si le granit marque l'identité de notre bassin, nous sommes aussi très heureux de bénéficier d'un patrimoine environnemental de qualité. Le dimanche 29 septembre malgré le froid, la balade contée co-organisée avec le C.H.A.C. a connu un certain succès. Les contes choisis spécifiquement pour notre territoire par l'association Contilène ont été très appréciés.

A partir du mois de mars le collectif PDC proposera des marches accompagnées :

1. Dimanche 16 mars de 9h30 à 11h30 (départ Maison des granitiers)
2. Dimanche 6 avril de 9h30 à 11h30 (départ mairie)
3. Dimanche 4 mai de 9h30 à 11h30 (départ mairie)
4. Une balade contée pour les enfants et les plus grands en juin à déterminer.



Une marche théâtralisée en partenariat avec Contilène et la Jeune Compagnie est en cours d'élaboration pour 2025, nous n'avons pas fixé de date pour l'instant mais vous aurez les infos en temps voulu.

Nous avons démarré un travail sur la toponymie du Hinglé, nous allons essayer d'avancer régulièrement avec nos moyens. Nous accueillerons avec bonheur celles et ceux qui voudraient nous rejoindre.

Nous nous réunissons à la salle du Peuple des Carrières le mardi matin ; aussi souvent que possible lorsque nous avons des projets en cours.

Pour nous rejoindre, appeler le 06 79 10 24 46 ou envoyer mail besrets@wanadoo.fr ou mairie.

Pour celles et ceux qui aimeraient connaître mieux le bassin granitier, il nous reste encore des ouvrages. Les membres du Collectif Peuple des Carrières vous offrent tous leurs vœux de belle année 2025.

Pour le Peuple des Carrières, Jacqueline Besrets

LES AMIS DES GRANITS

L'association Les Amis des Granits compte actuellement 80 adhérents qui attendent avec impatience le 2^{ème} mardi de chaque mois pour se réunir.

C'est dans une ambiance conviviale qu'ils jouent (belote, tarot, jeux de société et boules). L'après-midi se termine par un goûter à thème.

De nouveaux adhérents seront les bienvenus pour partager ces agréables moments.

Le repas de Noël clôture l'année.

« Des marais salants à la Brière » sera notre destination pour la sortie annuelle le 10 juin 2025.

L'assemblée générale et le renouvellement du bureau auront lieu le 14 janvier 2025 lors de la réunion mensuelle à 13h30.

Le bureau des Amis des Granits vous souhaite une bonne et belle année 2025.

Repas de Noël



Repas grillades



Sortie annuelle à Saint-Cado et Poul Fétan





A.P.E.

L'A.P.E au service de l'école et des familles !

Le bureau de l'Association des Parents d'Élèves est composé de bénévoles motivés, prêts à s'investir pour dynamiser la vie scolaire de nos enfants.

Voici les membres qui forment notre équipe :

Présidente : Laura LEVEQUE

Vice-président : Johann THEBAULT

Trésorière : Aurélie DESPORTES

Secrétaire : Lise-May HADAMAR

Vice-secrétaire : Angélique DOUET

En décembre, nous avons organisé notre campagne de vente de chocolats annuelle et organisé notre tout premier marché de Noël.

Le programme des actions à venir :

- En janvier : la traditionnelle photo de classe
- En février : soirée jeux-pizzas ouverte à tous.
- En mars : vente de biscuits Gavotte
- En avril : la chasse aux œufs
- En mai : vente de saucissons
- En juin, ne manquez pas la traditionnelle kermesse et le pot de fin d'année !

Actions continues :

Tout au long de l'année, nous menons plusieurs initiatives, comme l'opération « CellaOuate » (collecte de journaux près de la bibliothèque de l'école) et la vente de tickets pour le Dinan Jump-Bowling.

Votre soutien et votre participation sont essentiels pour permettre à l'APE de continuer à financer des projets scolaires enrichissants et conviviaux.

CIECAPD CLUB DE GYM

Cette année, le club de gym de Le Hinglé compte déjà 105 adhérent(e)s. Nous proposons l'accès à quatre cours :



• Pilates le lundi de 19h à 20h et le mardi de 10h30 à 11h30 : le cours de pilates est une méthode de gymnastique douce basée sur la respiration, permettant de travailler les muscles profonds du dos notamment.

• Gym fitness le mercredi et le jeudi de 19h à 20 h : les deux intervenantes proposent des séances variées de cardio et renforcement musculaire en fonction aussi des attentes des adhérent(e)s.

Une ambiance conviviale et la bonne humeur permettent à nos deux animatrices diplômées et à l'écoute de proposer des cours de qualité accessibles à tous.

Et les différents cours remportent d'ailleurs un franc succès.

Vous pouvez également suivre nos actualités sur notre page Facebook @GymLeHinglé.
Contact : gym.lehingle@gmail.com

Amandine et Sabrina (co-présidentes) et les membres du bureau vous souhaitent une excellente année 2025.



MAISON DES GRANITIERS

L'association ne prévoit pas d'animation en 2025.

Le projet d'ouverture au public avec une mise aux normes de sécurité n'a pas pu aboutir en 2024 du fait des incertitudes notamment liées au transfert de la mairie dans le secteur des Granits et aux éventuels financements dans le cadre du « fonds friches », qui seraient perdus en cas d'ouverture de la salle au public.

En attendant des éclaircissements sur ce dernier point, l'association se voit malheureusement obligée de se mettre en sommeil ou de laisser la place à de nouveaux acteurs.

TAROT DU GUINEFORT

Le club de tarot du Guinefort se réunit tous les mercredis soir de 20h30 à 23h30 à la salle des associations, 3 voie Romaine - Le Hinglé (mairie).

Le jeu se déroule dans une ambiance de camaraderie, pas de classement, pas de concours. La soirée est agrémentée d'une « mi-temps » vers 22h avec pause-café gâteaux ou, autre pour les anniversaires.

Notre équipe s'étoffe, avec cette année 20 joueurs, ce qui permet de jouer sur 4 tables.

Pour tous renseignements, contacter le président (Marc Rousseau) au 06 81 84 72 76.

L'assemblée générale s'est déroulée mercredi 20 novembre 2024. Les membres et le bureau ont été reconduits.

Le bureau et les joueurs se joignent à moi pour vous offrir tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le bureau se compose de :

Président : Marc ROUSSEAU

Vice-Président : Gérard SAUNEUF

Secrétaire : Marie-Line HOUITTE

Trésorier : Jean-Charles LUCAS

5 membres : Catherine GABORIAU, Colette GABORIAU, Alain LEBRETON, Joël LETESTU, Loïc PERQUIS.

Tarot du Guinefort - 3 voie Romaine - 22100 Le Hinglé - Mail : tarotduguinefort@gmail.com





C.H.A.C.

En 2024, le C.H.A.C. (Comité Hinglézien d'Animation Culturelle) a organisé la galette des Rois des adhérents en janvier, puis le concert de musique Irlandaise avec les Churchfitters le 6 avril.

Nous avons dû annuler, faute de participants, le rallye pédestre que nous avions prévu le 2 juin à la place de notre marche chantée habituelle.

D'autre part, nous n'avons pas trouvé de date nous permettant de refaire cette marche chantée !

Depuis le mois de septembre tous les ateliers ont repris leurs activités :

- Art floral : un vendredi par mois (14h et 16h),
- Chorale Méli-Mélody : le jeudi soir (20h15-22h),
- Loisirs créatifs : le lundi (14h-17h30),
- Poterie : le mardi (18-20h),
- Scrabble : le jeudi (14h-16h),
- Veillées musicales : le lundi (15h-18h),

L'adhésion à ces ateliers est toujours de 25 € à l'année et toute personne peut venir voir le fonctionnement de l'atelier qui l'intéresse !

Si vous souhaitez animer de nouvelles activités, n'hésitez pas à nous contacter vous serez les bienvenus ! (02 96 83 53 40 ou 02 96 83 58 55)

Pour l'année 2025, quelques animations sont prévues :

- Le dimanche 12 janvier : Galette des Rois des adhérents.
- Le samedi 15 mars à 14 h : Démonstration d'ikebana par Madame Mireille Gaudin, responsable de l'atelier art floral.
- Le samedi 22 mars à 20h30 : Concert de la chanteuse Catherine Dargent, passionnée de la chanson française, qui interprétera « l'âge d'Or de Saint-Germain-des-prés ».
- Le dimanche 14 septembre : Marche chantée.

Concerts solidaires pour Mayotte.

Les groupes Vire au Guindeau, Méli-Mélody, Eclectic se mobilisent en faveur des populations sinistrées de l'Archipel de Mayotte.

1^{er} ou 2 mars, en fonction des possibilités des groupes.

Nous vous serions très reconnaissant de bien retenir ces dates !

Nous vous remercions et vous souhaitons une belle et bonne année 2025.



TEAM PAYS DE DINAN-GUINEFORT

Le Team Pays de Dinan-Guinefort a brillé une nouvelle fois lors de la saison 2024.

La formation, notre ADN a été à l'honneur avec l'éclosion au plus haut niveau national de Zoé BIHAN, quintuple Championne de France dans la catégorie U17.

Louis HUBERT aussi champion de France en paracyclisme montre le sérieux de nos jeunes. La dynamique 2024 de l'école de cyclisme se poursuit et nous pourrons compter sur 25 enfants présents le samedi matin dans la cour de l'école de cyclisme.

Le Trophée Départemental des Ecoles de Cyclisme qui s'est déroulé le dimanche 28 avril avec la présence d'une centaine de concurrents âgés de 7 à 12 ans a été un franc succès.

En 2025, nous organisons deux manifestations sportives, le dimanche 23 mars et le samedi 15 juin ainsi que notre repas à emporter le vendredi 7 mars.

Belle et heureuse année 2025.

Nicolas Colombel, Président.



COMITÉ DES FÊTES

C'est avec sa 5^{ème} édition des sapins de Noël pour décorer les quartiers de notre commune que le comité des fêtes clôture cette année 2024.

Nous remercions toutes les hingléziennes et tous les hingléziens qui ont participé aux manifestations que nous avons organisées et espérons qu'ils y ont pris beaucoup de plaisir.

Un grand merci tout particulièrement aux bénévoles qui sont venus nous prêter main-forte à la bonne réalisation de ces manifestations. Leur présence nous a été d'une grande aide.

Le comité des fêtes se réunira le samedi 15 janvier 2025 pour réélire son équipe. Venez nous rejoindre pour nous faire partager vos idées pour animer notre commune.

Nous vous rappelons que le comité des fêtes vous propose à la location un chapiteau et du mobilier pour une capacité de 90 personnes. Tarif et disponibilité sur demande auprès du comité des fêtes ou de la mairie.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2025.





FOOTBALL CLUB LE HINGLÉ-TRÉVRON



La saison 2023-2024 a été signe de réussite pour le club.

L'équipe première a réalisé une très belle saison 2023-2024, se positionnant au classement 3^{ème} de leur groupe, manquant de peu la montée en D1.

L'équipe réserve a réalisé une belle saison, elle avait décroché sa place en division supérieure.

À la suite d'un nombre de départ important en fin de saison, les membres de la direction du club ont fait le choix de maintenir l'équipe en D4 encadrée par Daniel ADAM, Guy SERINET, et Patrice MONTREUIL.

Calendrier des manifestations du football club Le Hinglé-Trévron en 2025:

- 18 janvier 2025 : **Concours de belote** à la salle des fêtes de Trévron
- 19 janvier 2025 : **Galette des Rois** à la salle des fêtes de Trévron
- 29 mars 2025 : **Repas à emporter** et en salle (à la salle des fêtes de Le Hinglé)
- 24 mai 2025 : **Concours de palets** au terrain de Trévron et **repas sur place le soir**
- 9 juin 2025 : **Vide grenier** au terrain de Le Hinglé
- 2 août 2025 : **Concours de Pétanque** au terrain de Le Hinglé
-



Le jeune arbitre
Guénoles Serinet

ALCOOL ASSISTANCE



Notre association reconnue d'utilité publique a pour but :

- Réunir toutes les personnes sensibilisées aux effets, dangers et conséquences psychologiques, médicales et sociales de la consommation d'alcool et autres produits psycho actifs.
- Aider et accompagner les personnes en difficulté avec l'alcool ainsi que leur entourage.
- Effectuer de la prévention et ou de la formation en ce qui concerne les addictions.

Lieu : Accueil de Dinan à la Maison des associations « La Source ».
Espace de parole deux jeudis par mois à partir de 18h.

Contact : Pascal HOUEL au 06 81 55 41 22 pour tous renseignements complémentaires.



QUESTIONS AUX ENTREPRISES DE LE HINGLÉ

Dans cette interview, nous vous proposons de faire connaissance avec Viviane ROINNEL qui a créé son entreprise, « Les P'tites pâtisseries de Vivi ».

Pouvez vous nous expliquer en quoi consiste votre activité ?

Je suis pâtissière. Je confectionne des pâtisseries qui sont disponibles sur commande qui peuvent être récupérées à mon domicile dans un labo dédié à cette activité mais nous pouvons aussi livrer. Je suis aussi présente sur certaines foires, des marchés festifs ou de Noël du secteur. Je ne travaille qu'avec des produits locaux.

Depuis combien de temps avez-vous débuté votre activité ?

J'ai débuté mon activité il y a 1 an et demi.

D'où êtes-vous originaire ?

Je suis originaire de Lanvallay

Que faisiez vous avant ? Quel a été votre parcours professionnel ?

J'ai un parcours atypique, j'ai fait des études de gestion et logistique et je suis ensuite devenue vendeuse en boulangerie-pâtisserie afin de me former en pâtisserie et créer mon entreprise.

Quels sont vos projets et envies de développement ?

Mon souhait est d'ouvrir un magasin si la clientèle se développe.

Votre clientèle est-elle locale, régionale, passagère ?

La clientèle est principalement Locale, et passagère sur certaines foires et marchés.

Pourquoi vous êtes-vous installée à Le Hinglé ?

Nous avons eu un coup de coeur pour la maison et l'environnement.

Quelles sont les relations que vous entretenez avec les autres professionnels de la commune ?

Les relations que j'entretiens avec les autres professionnels de la commune sont cordiales et sympathiques

Avez vous une passion ?

La cuisine, la musique, le bricolage

Pour tous renseignements : « Les P'tites pâtisseries de Vivi

Tél. : 06 73 01 33 46 et sur les réseaux sociaux





Agenda

JANVIER

SAMEDI 18

Concours de belote à Trévron
F.C. Le Hinglé-Trévron

DIMANCHE 19

Galette des Rois à Trévron
F.C. Le Hinglé-Trévron

FÉVRIER

SAMEDI 22

Journée citoyenne

MARS

SAMEDI 1 ou DIMANCHE 2

Concert solidaire - C.H.A.C.

VENDREDI 7

Repas à emporter
Team Pays de Dinan-Guinefort

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9

Théâtre - Les Amis des Granits

VENDREDI 14

Jeux de société et pizzas - APE

SAMEDI 15

Art floral - C.H.A.C.

SAMEDI 22

Concert - C.H.A.C.

SAMEDI 22

Repas à emporter - Les Amis des Granits

SAMEDI 22

Course cycliste
Team Pays de Dinan-Guinefort

SAMEDI 29

Journée citoyenne

SAMEDI 29

Repas à emporter - F.C. Le Hinglé-Trévron

AVRIL

SAMEDI 26

Repas à emporter - Club de gym

DIMANCHE 27

Chasse à l'oeuf - APE

MAI

SAMEDI 24

Palets et repas - F.C. Le Hinglé-Trévron

SAMEDI 31

Fête champêtre - Comité des fêtes

JUIN

LUNDI 9

Vide grenier - F.C. Le Hinglé-Trévron

MARDI 10

Sortie annuelle - Les Amis des Granits

SAMEDI 14

Journée citoyenne

DIMANCHE 15

Kermesse - APE

AOÛT

SAMEDI 2

Concours de pétanque
F.C. Le Hinglé-Trévron

SEPTEMBRE

DIMANCHE 14

Rando chantée - C.H.A.C.

SAMEDI 20

Repas à emporter - Nos Limites

OCTOBRE

SAMEDI 4

Journée citoyenne

SAMEDI 4

Repas en salle - Comité des fêtes

SAMEDI 18

Repas à emporter - C.H.A.C.

DIMANCHE 19

Octobre Rose - Club de gym

NOVEMBRE

DIMANCHE 9

Repas du C.C.A.S. - Commune

MARDI 18

Halloween - Les Amis des Granits

DÉCEMBRE

MARDI 9

Repas de Noël - Les Amis des Granits

SAMEDI 13

Repas de Noël - Boulistes

DIMANCHE 14

Marché de Noël - APE